



## DECOUVERTE DU CANYONISME

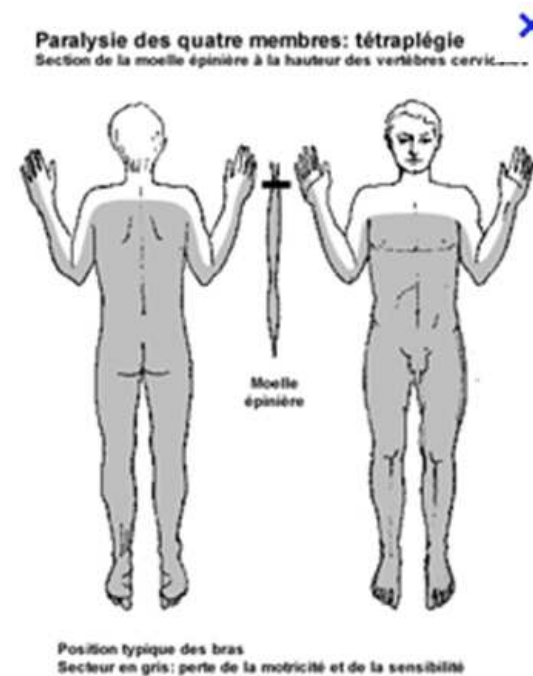
### ETUDE DES POSSIBILITES EN FONCTION DE LA DEFICIENCE

#### I. DESCRIPTION DE LA DEFICIENCE

*Tétraplégie : Paralysie complète des deux membres inférieurs et totale ou partielle des deux membres supérieurs ;*

Deux catégories :

- **Flasques** : Destruction de la moelle épinière au niveau de la lésion.  
En dessous de la lésion, les membres ne sont plus reliés au nerf.  
Il n'y a plus de muscle.
- **Spastique** : En dessous de la lésion, les membres gardent les réflexes et fonctionnent en autonomie.  
Les informations et le contrôle de ces membres sont perdus, il n'y a pas de communication avec le cerveau.



**A. Compétences mobilisables / Il peut :**

- Suivant niveau de lésion, motricité partielle des membres supérieurs.

**B. Compétences non mobilisables / Il ne peut pas :**

- Perte de motricité des membres inférieurs et potentiellement des membres supérieurs.
- Régulation thermique des parties du corps déficiente, pas de chaleur créée par l'activité musculaire et pas de vasoconstriction.

**C. Contre-indications :**

- Sonde urinaire à demeure incompatible avec un boudrier (irritations et pincement)
- Nage

**D. Points de vigilance :**

- Protection thermique.
- Position du centre de gravité.
- Coups et chocs (éviter les escarres).
- Compression du boudrier (éviter les escarres).
- Penser aux points d'isolement pour les besoins naturels
- Gestion des excréta.
- Après la sortie : contrôle visuel des membres obligatoire notamment pour détecter un éventuel point de compression ou d'impact.



## **E. Adaptations :**

1. Du matériel individuel
  - Baudrier adapté.
  - insérer le coussin anti escarre dans le baudrier.
  - Combinaison sèche (la combinaison néoprène est trop difficile à enfiler).
  - Gilet de flottaison.
2. Du matériel de progression et de l'équipement
  - Progression sur agrès (verticale plein vide, rappel guidé, tyrolienne) gestion de la descente par le cadre en moulinette.
  - Prévoir la quantité de cordes en conséquence.
  - Eviter les mains courantes ascendantes et multi points.
  - Mise en place des agrès avant la sortie.
3. De la pédagogie
  - Pas de pratique sportive en autonomie, pratique uniquement contemplative.
  - Anticiper les besoins : hydratation, nutrition, froid, besoins naturels.

## **II. PROJET ENVISAGEABLE**

### **A. Pour une séance**

- Uniquement pour une découverte du milieu naturel, si la personne est très demandeuse.

### **B. Pour plusieurs séances ou une pratique en club**

- Non adapté.



### III – DESCRIPTION CANYON IDEAL

	Description	Commentaire
<b>Accès amont</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès en voiture avec parking à moins de 50m de l'entrée</li> <li>- Peu ou pas de dénivelé</li> <li>- Sentier d'accès large (3 personnes de front) pour passer en fauteuil ou en portage avec le harnais</li> </ul>	<p>Contournements possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de dénivelé entre la route et le canyon : Tyrolienne</li> <li>- En cas de distance importante, utilisation de la Joëlette, du quad, du 4x4.</li> </ul> <p>Il faut penser que pour des situations exceptionnelles certains accès réglementés peuvent être facilités. Un quad piloté par un valide est un excellent moyen d'accès et ne nécessite qu'une personne.</p>
<b>Accès aval</b>	Idem	Idem
<b>Progression en rivière</b>	Non recommandé	Contournements possibles : Progression en bordure de la rivière sur un sentier large (3 personnes de front) sur une distance de 50m maxi
<b>Chaos de bloc</b>	A éviter, sauf si utilisation possible de la tyrolienne	
<b>Cascade</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel plein vide</li> <li>- Rappel guidé</li> <li>- Main courante non ascendante</li> </ul>	Préférer les départs assis à ceux plein vide. Gestion de la descente par le cadre
<b>Toboggan simple (&lt; 4m, inclinaison &lt; 40° et non éjectable)</b>	A proscrire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Franchissement sur corde</li> <li>- Trop de risques de blessure liés au non contrôle des membres paralysés</li> </ul>



<b>Saut simple (&lt; 3m)</b>	A proscrire	Franchissement sur corde
<b>Ressaut</b>	A éviter, sauf si utilisation possible de la tyrolienne	
<b>Bief et vasque avec mouvement d'eau sans danger</b>	Traversé de bief et de vasque sans mouvement d'eau.	Assistance en continue, et port d'un gilet flottaison, ou navigation sur bateau pneumatique
<b>Siphon court</b>	A proscrire	

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement)

